

Les constats

- Augmentation de la population âgée ;
- Isolement domestique et social des personnes âgées ;
- Limites du traitement de cet isolement par l'institutionnalisation ;
- Persistance d'une fracture générationnelle avec risque de rupture des liens familiaux ;
- Existence d'une souffrance psychique ordinaire aux effets délétères pour la personne et les liens familiaux ;
- Utilité de la ressource « entourage familial » ;
- Fragilité de la ressource « entourage familial ».

L'utilité sociale

- Prévention des troubles liés aux dysfonctionnements familiaux en lien avec le vieillissement d'un parent et la répétition intergénérationnelle de ces troubles ;
- Prévention de la souffrance psychique et sociale de la personne âgée et des membres de la famille concernés par le vieillissement d'un parent ;
- Développement et soutien des solidarités intergénérationnelles ;
- Promotion d'un mieux vivre ensemble ;
- Traitement des risques de décompensations psychiques liées au vieillissement et à son accompagnement.

Les objectifs

- Soutenir les liens intergénérationnels et l'implication des parents auprès de leurs parents ;
- Soutenir les « séniors » dans leur implication auprès des générations suivantes (enfants et petits-enfants) ;
- Ecouter la souffrance subjective des personnes âgées et de leur entourage familial et aider les uns et les autres à négocier leur place et pacifier les liens ;
- Traiter les effets délétères sur le lien familial, d'un point de vue subjectif et social, de la confrontation au vieillissement, à la fin de vie et aux troubles afférents.

parent'
âge

02 98 43 25 26

est une initiative de l'association Parentel

Dès 2008 les pouvoirs publics ont été sollicités pour apporter leur soutien à ce projet.

Avec le soutien en 2010 et 2011 de



Renseignements complémentaires

association
parentel

Siège social, 4 rue Colonel Fonferrier 29200 Brest
parentage@parentel.org / www.parentel.org

N° formateur 53 29 08023 29

Un service de **association
parentel**

parent'
âge

02 98 43 25 26

*soutien des liens
intergénérationnels
par l'aide psychologique
des personnes âgées
et de leurs familles*



Brest – 4 rue Colonel Fonferrier
Morlaix/St-Martin des Champs – 2 route de Plouvorn
Quimper - 11 rue du Poitou

parent'âge

La permanence téléphonique

Descriptif

- Accessible en tout point du département ;
- Répondeur / Réponse dans la semaine ;
- Assurée par un(e) psychologue clinicien(ne).

Fonction

- Permettre l'expression des ressentis ;
- Aider à faire face aux difficultés personnelles et relationnelles ;
- Transmettre une information adaptée à la situation et établir les relais, si nécessaire ;
- Soutenir les solidarités sociales et familiales autour du grand âge et de la fin de vie.

Modalités

- Un numéro de téléphone

02 98 43 25 26 *

Accessible tous les jours sur répondeur.
Réponse dans la semaine.

* Coût d'une communication locale dans le département

Les entretiens individuels et familiaux

Descriptif

- A la demande des intéressés ;
- Dans les locaux du service à Brest, Quimper ou Morlaix, ou sur site après étude de la demande ;
- Entretiens individuels, conjugaux ou familiaux selon les besoins, animé par un(e) psychologue.

Fonction

- Permettre l'expression des souffrances vécues ;
- Aider au dépassement de ces souffrances ;
- Accompagner le remaniement des relations.

Modalités

- Sur rendez-vous ;
- Participation aux frais ;
- Rythme et durée établie avec les participants.

L'accompagnement et la formation des professionnels et bénévoles

Descriptif

- Mise en place d'instances de réflexion sur la pratique d'accompagnement des personnes âgées et de leur famille ;
- A la demande des institutions ou sur propositions du Service ;
- Actions (formations, analyse de la pratique, supervision, journées d'études...) menées par les psychologues du Service.

Fonction

- Favoriser une réflexion de fond sur les discours et les pratiques autour du grand-âge et sa prise en compte dans la société ;
- Contribuer à la formation continue des professionnels et bénévoles ;
- Participer au travail en réseau...

Modalités

- Proposition d'actions (journée d'étude annuelle ; séminaires, etc.) ;
- Prestations à la demande pouvant faire l'objet d'un devis, d'une convention de formation et d'une facturation ;
- Prise en charge en formation continue.

